

M.1.b

Itinéraires de mobilité douce

Description

Pour favoriser les déplacements en mobilité douce, le réseau doit être sûr, continu et avec un maillage suffisant pour permettre de relier au mieux les quartiers avec les différents pôles d'attraction sur le territoire communal. Il doit en outre tenir compte de la diversité des usages et des utilisateurs, notamment en lien avec l'essor de la mobilité électrique. La cohabitation des différents modes de transports, motorisés ou non, est à privilégier là où elle est possible, en tenant compte de la sécurité des usagers les plus faibles.

Projet(s)

Développer un réseau cyclable et des chemins piétons attractifs sur le territoire communal, qui assurent les connexions avec les réseaux régionaux et/ou cantonaux. Assurer la desserte fine du territoire et la perméabilité des quartiers pour la mobilité douce. Une signalétique spécifique doit être proposée si nécessaire. Il s'agit également de créer des parcours de promenade ou didactiques pour favoriser l'activité physique et reconnecter la population avec la nature. Planifier ces réseaux dans le Plan directeur communal (PDCoM) en coordination avec l'urbanisation et les planifications supérieures.

Priorité : 2

Etat : en cours

Difficulté : moyenne

Source(s) de financement

■ Planification : ~CHF 10'000.-	Agglo - 4NP.07 "Renforcement du lien entre mobilité douce, nature et paysage"
■ Réalisation : Hors PCc	Agglo - 4NP.07 "Renforcement du lien entre mobilité douce, nature et paysage", 4M.11.04 "Assainissement des obstacles à la mobilité douce sur le chemin de l'école" et 4M.11.05 "Sécurisation d'accès majeurs à l'école" / Plan climat cantonal - T.1.2 "Mobilité douce et santé"

Calendrier

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Impacts et cobénéfices

Réduction CO₂ / énergie

Adaptation climat / nature



Cohésion sociale



Indicateurs potentiels et suivi de la mesure

Comptages vélos, enquête Pro Velo, km d'infrastructures dédiés (trottoirs, voies cyclables) ou de zones (30, de rencontre ou piétonnes)

Remarques

-

Porteur(s) de la mesure

Services techniques (mobilité)